



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2018 CONSEILLERS SCOLAIRES

Le processus pour déterminer la représentation de conseillers scolaires est maintenant fixée pour les conseils scolaires de district.

Par la présente, les greffiers de Midland, Penetanguishene, Tiny et Tay avisent qu'il est maintenant possible de déposer les déclarations de candidature au bureau du greffier désigné pendant les heures normales de bureau avant le jour des déclarations (le vendredi 27 juillet 2018) et de 9 h à 14 h le jour des déclarations.

Vous trouverez ci-dessous le programme de représentation pour les conseillers des conseils scolaires et le greffier municipal désigné pour recevoir les déclarations de candidature pour chacun d'eux.

Conseil scolaire public de langue anglaise:

Pour la région qui comprend Midland, Penetanguishene, Tiny et Tay, un conseiller scolaire à élire. Il faut présenter les déclarations de candidature au greffier de la ville de Midland, 575 avenue Dominion, Midland.

Conseil scolaire public de langue française:

Pour la région qui comprend le comté de Bruce, le comté de Grey, le comté de Simcoe et le comté de Dufferin, un conseiller scolaire à élire. Il faut présenter les déclarations de candidature au greffier de la ville de Barrie, 70 rue Collier, Barrie.

Conseil scolaire séparé de langue anglaise:

Pour la région qui comprend Tiny, Tay, Penetanguishene et Midland, un conseiller scolaire à élire. Il faut présenter les déclarations de candidature au greffier de la ville de Midland, 575 avenue Dominion, Midland.

Conseil scolaire séparé de langue française:

Pour la région qui comprend le comté de Simcoe et le district de Muskoka un conseiller scolaire à élire. Il faut présenter les déclarations de candidature au greffier de la ville de Barrie, 70 rue Collier, Barrie.

Conseil scolaire protestant séparé de la ville de Penetanguishene :

Pour la région qui comprend la ville de Penetanguishene seulement, huit conseillers à élire. Il faut présenter les déclarations de candidature au greffier de la ville de Penetanguishene, 10 rue Robert ouest, Penetanguishene.

Toute déclaration de candidature doit être présentée sur la formule prescrite (disponible à tous les hôtels de ville), être signée par la personne mise en nomination et accompagnée des droits de dépôt prescrits de 100 \$.

On peut obtenir l'information sur les critères d'admissibilité des candidats de l'un des hôtels de ville.

Si vous prévoyez vous présenter aux élections municipales 2018 au poste de conseiller scolaire, vous **devez** présenter votre déclaration de candidature au greffier désigné **avant** d'accepter des contributions ou de l'argent pour les dépenses courantes de votre campagne.

Vous pouvez obtenir plus d'information ou les procédures détaillées de l'un des hôtels de ville.

Stacey Cooper, greffière
Ville de Penetanguishene
705-549-7453

Karen Desroches, greffière
Ville de Midland
705-526-4275

Alison Gray, greffière
Canton de Tay
705-534-7248

Sue Walton, greffière
Canton de Tiny
705-526-4204